

## DOMICILIATION À L'AX DU COLLÈGE DE PHYSIQUE ET DE PHILOSOPHIE

Un « Collège de physique et de philosophie » (Association loi 1901) va être créé à l'initiative des camarades Bernard d'ESPAGNAT (42), Jean PETITOT (65) et Hervé ZWIRN (75). Il vise l'étude approfondie des apports de la physique contem-

poraine à la théorie de la connaissance. Ses créateurs souhaitent le domicilier à l'AX. Le Conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

## SUITE DE L'ORDRE DU JOUR

Les sujets de l'ordre du jour non suffisamment développés par manque

de temps pourront, en tant que de besoin, être repris lors du Conseil suivant.



Personne ne demandant plus la parole, le Président remercie Xavier MICHEL de son accueil et lève la séance à 20 h 30. ■

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2010

**Étaient présents :** DEWAVRIN D. (58) • CASTILLON P. (62) • BERRY M. (63) • LUREAU F. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • LEVAUX J.-M. (64) • YOLIN J.-M. (65) • BONGRAND J. (68) • MIZRAHI R. (70) • BONNEVIE E. (73) • SÉGUIN P. (73) • BOUQUOT B. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • MARTIN O. (77) • NEUMANN F. (81) • SEREY B. (81) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • CHAZEL A. (90) • VOLATIER M. (91) • PANIÉ G. (95) • LANDRY S. (01) • LE FLOCH Olivier (04) • TOUAHIR L. (Doctorant) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52).

**Étaient excusés :** ESAMBERT B. (54) • PÉLIER Y. (58) • VILAIN D. (72) • BORIES A. (76) • HERZ O. (79) • DUVERNEUIL B. (83) • SCHIMEL S. (84) • CHAUMEL F. (00) • BOUYSSONNIE J.-P. (39) • PACHE B. (54) • ROULET M. (54) • AILLERET F. (56) • GOURGEON P.-H. (65).

**Assistaient également à la réunion :** P. MARY (60), délégué général de l'AX • Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX • É. JACQUEMIN (69), commissaire aux comptes • D. RANQUE (70) • X. MICHEL (72), directeur général de l'École polytechnique.

La séance du Conseil est ouverte à 18 h 30 par le président Daniel DEWAVRIN (58).

### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2010

Le procès-verbal, préalablement envoyé aux participants, est approuvé.

### 2. AGRÉMENT DU GROUPE X-DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objet du groupe X-Développement durable est :

- de mettre en réseau pour études, débats et discussions, tous les renseignements relatifs au développement durable ;
- de créer et pérenniser des liens entre les différents membres du groupe ;
- de favoriser par tous moyens appropriés l'accès à des compétences

dans les différents domaines concernant le développement durable ;

- de promouvoir le développement durable auprès du public intéressé et notamment de la communauté polytechnicienne ;

- d'encourager la diffusion des bonnes pratiques de développement durable auprès des entreprises, des organismes publics, et de tous les acteurs de la société civile.

Le Conseil donne, à l'unanimité des membres présents, son agrément à la création de ce groupe X. Cet agrément sera soumis à la ratification de l'Assemblée générale du 21 juin 2010.

### 3. RESTITUTION DE L'ENQUÊTE 2009-2010

Le rapport sur l'enquête menée fin 2009-début 2010 auprès de la communauté polytechnicienne est rédigé. Il a été diffusé aux membres du Conseil la veille de la présente réunion. Daniel

DEWAVRIN propose au conseil de tenir une réunion spéciale le 10 mai à 18 h 30 à la Maison des X pour présenter ce rapport et en débattre. L'ordre du jour de cette réunion extraordinaire serait complété par un exposé et un débat sur le rapport traitant de l'École polytechnique et en particulier de la place des polytechniciens dans la Fonction publique établie par Christian GERONDEAU (57) et récemment diffusé aux membres du Conseil en même temps que les résultats d'un sondage effectué auprès de la promotion 2007. Le Conseil approuve cette proposition.

### 4. MANDAT DU GROUPE DE RÉFLEXION AX-FX.

Le projet de mandat du groupe de réflexion AX-FX a été repris par son président François LUREAU (63) pour tenir compte notamment des observations formulées lors de la dernière

réunion du Conseil. Ce nouveau projet a l'accord de la Fondation et a été vu par la présidente du Conseil d'administration de l'École. Le groupe sera composé de François LUREAU, Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN, François Xavier MARTIN, Martin VOLATIER, Robert MIZRAHI et Larbi TOUAHIR pour l'AX et de Jean Bernard LARTIGUE, Philippe CASTILLON, François VULLIOD et Véronique BAUCHET pour la Fondation. Le Conseil approuve le mandat de ce groupe de réflexion et sa composition.

François LUREAU indique que ce groupe se réunira dès que possible de façon à présenter des premières recommandations avant les congés quitte à se réunir à un rythme plus soutenu si les circonstances l'exigeaient. Le groupe s'efforcera de rechercher le consensus, certains sujets pouvant être cités dans les rapports comme n'ayant pas recueilli le consensus.

## 5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil prend acte de la candidature pour un second mandat de Daniel DEWAVRIN, Denis VILAIN, Olivier MARTIN et François NEUMANN. Il note que François CHAUMEL et Bernard ESAMBERT n'ont pas sollicité un second mandat, et que sont démissionnaires pour des raisons personnelles Edwige BONNEVIE et Sabine SCHIMEL. Il note également le départ de Martin VOLATIER et Olivier HERZ qui arrivent en fin de deuxième mandat.

Selon les nouveaux statuts le nombre de membres élus du Conseil doit revenir de 36 à 24 d'ici 2011. Le Conseil actuel comprend 31 membres élus. Le Conseil décide de réduire à 29 le nombre de membres élus devant siéger à compter de la prochaine Assemblée générale. Il y a donc 8 postes à pourvoir. Outre la candidature des 4 camarades rééligibles cités ci-dessus, le délégué général a reçu la candidature de 7 candidats.

Après discussion il est décidé de retenir, en plus des candidatures des 4 camarades rééligibles, les 4 candidatures suivantes : Christian MARBACH (56), Christian GERONDEAU (57), Hortense LHERMITTE (83) et Julie MORVANT (05). C'est donc une liste de huit candidats qui sera proposée au vote de l'Assemblée générale du 21 juin 2010.

Cette liste tient compte des critères habituels : représentation de l'administration et des entreprises privées, des divers corps, des divers âges, des femmes, motivation associative et fidélité des camarades.

## 6. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2010 (RAPPORT MORAL, RAPPORT DU TRÉSORIER)

### APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2009

Sous réserve de l'introduction de quelques modifications demandées depuis la diffusion du projet, le rapport moral sur l'exercice 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera publié dans *La Jaune et la Rouge* du mois de mai 2010 envoyée à tous les membres de l'Association en vue de l'Assemblée générale du 21 juin 2010.

### APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 ET DU PROJET DE RAPPORT DU TRÉSORIER

Les membres du Conseil ont reçu préalablement à la présente réunion le projet de rapport du trésorier sur l'exercice 2009 et ses annexes. Jean-Marie LEVAUX (64), trésorier de l'AX, le commente en soulignant notamment que, du fait de la diminution importante des provisions pour moins-values latentes sur les valeurs mobilières, le résultat de l'exercice 2009 est bénéficiaire (245 k€). Il y a toutefois lieu d'observer que le résultat d'exploitation est déficitaire de 184 k€. La baisse des cotisations, l'augmentation des provisions pour les prêts de la Caisse de Secours et le déficit du Bal de l'X 2009 expliquent ce résultat. En 2010 des mesures ont été prises pour améliorer cette situation : augmentation de la cotisation, relances mieux organisées, augmentation des tarifs du Bal de l'X, actions de promotion de *La Jaune et la Rouge* et de l'annuaire.

Jean-Marie LEVAUX indique par ailleurs que trois projets de résolution ont été ajoutés aux trois résolutions traditionnelles (Approbaton des comptes et affectation du résultat, Budget 2010,

Remerciements aux donateurs et bénévoles de la Caisse de Secours) :

- une quatrième résolution fixe le montant plafond de la cotisation à 150 € (30 € pour les membres stagiaires) ;
- une cinquième résolution est relative au montant de la participation bénéficiaire du contrat d'assurance décès groupe géré par la CNP. Il est proposé à l'Assemblée générale de reverser une partie de cette participation dans le budget général de l'AX ;
- une sixième résolution est relative au renouvellement des mandats des commissaires aux comptes. Étienne JACQUEMIN (69) informe en effet le Conseil que quittant ses fonctions chez Deloitte il n'est pas en mesure de se proposer pour un nouveau mandat de commissaire aux comptes titulaire. Le Conseil le remercie de sa contribution au bon fonctionnement de l'Association et décide de proposer à l'Assemblée générale Pierre LOEPER (65) comme commissaire aux comptes titulaire et Michel GAUTHIER (72) comme commissaire aux comptes suppléant, sous réserve de l'accord des intéressés.

Le Président passe ensuite la parole à Étienne JACQUEMIN, commissaire aux comptes, qui déclare être en mesure de certifier que les comptes de l'exercice 2009 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. Le Président remercie le commissaire aux comptes.

Aucune observation n'étant formulée sur le projet de rapport du trésorier, le Conseil arrête les comptes de l'exercice 2009 et approuve ledit rapport, le rappel du budget 2010 arrêté par le Conseil du 17 décembre 2009 et les six résolutions à soumettre à l'Assemblée générale figurant dans ledit rapport.

Les comptes de l'exercice 2009 ainsi arrêtés par le Conseil seront publiés dans *La Jaune et la Rouge* du mois de mai 2010 envoyée à tous les membres de l'Association en vue de l'Assemblée générale du 21 juin 2010. Il est en outre rappelé que tout membre de l'Association peut prendre connaissance des comptes détaillés auprès de la délégation générale de l'AX.

## COMPTES DE LA MAISON DES X

Jean-Marie LEVAUX, membre du Conseil d'administration de la Maison des X, donne quelques informations sur les comptes de l'exercice 2009. En raison des travaux entrepris au 2<sup>e</sup> semestre, pour environ 3 M€, l'exercice 2009 ressort en perte à 976 k€. Celle-ci est cependant légèrement inférieure à la prévision, du fait de la bonne tenue des recettes (868 k€ pour les six mois de 2009 contre 1 370 k€ pour l'ensemble de l'année 2008) et du crédit d'impôt récupéré.

Par ailleurs, afin de financer le solde des travaux (3 M€), en sus d'un prêt de 2 M€ de la BNP et de la trésorerie disponible (700 k€), l'AX a consenti par convention à la Maison des X une avance en compte courant d'un montant de l'ordre de 300 000€, rémunéré au taux annuel de 1,25 %, remboursable avant le 31 décembre 2010.

## 7. ÉVOLUTION DE PARISTECH

Daniel DEWAVRIN accueille Denis RANQUE (70) pour un exposé sur l'évolution de ParisTech. Considérant que les projets d'évolution font actuellement l'objet de diverses rumeurs qui entraînent la plus grande confusion, le Conseil de l'AX a en effet souhaité être mieux informé. Xavier MICHEL (72), directeur général de l'École, a accepté de se joindre à ce débat et de compléter éventuellement les propos de Denis RANQUE.

Denis RANQUE remercie le Conseil de lui donner ainsi l'occasion de parler du futur de ParisTech, et de ce que ParisTech pourrait représenter pour l'X. Il souligne que ses convictions sur ce que doit être l'évolution de l'X sont aujourd'hui bien établies. Bertrand COLLOMB, président du Comité stratégique de ParisTech lui ayant donné mission de faire un point sur ParisTech, il en a conclu que ce projet devait absolument franchir une étape. Il souligne que c'est en son nom personnel qu'il s'exprime aujourd'hui devant le Conseil de l'AX.

Il convient selon lui de commencer par faire un diagnostic. Le monde change et ce changement ne peut que s'amplifier, donc les grandes écoles et les universités sont forcément concernées. Toutefois un certain nombre de concepts

propres aux grandes écoles ne doivent pas être remis en cause :

- la sélection, apanage commun des écoles de ParisTech, s'opposant au système universitaire non sélectif ;
- le caractère généraliste (y compris dans les autres écoles de ParisTech) ;
- la proximité avec l'entreprise.

Il faut construire sur ces trois valeurs. Il n'est pas question d'une mise en commun des diplômés des écoles de ParisTech, mais il est essentiel de transformer la qualité et la quantité de l'ensemble et de l'étendre à d'autres types de diplômés.

Il faut aussi penser à la concurrence. Nos écoles et en particulier l'X ne sont pas assez visibles ni lisibles à l'international. Les entreprises se transforment vite. Cela sera aussi de plus en plus vrai pour les établissements d'enseignement supérieur y compris bien entendu les universités. Un effet de taille, dans un souci de mutualisation, doit être recherché. Le métier de formateur de l'enseignement supérieur se mondialise et la compétition pour le recrutement d'enseignants-chercheurs va devenir de plus en plus âpre. La concurrence jouera également pour capter des financements et obtenir les ressources nécessaires.

Les universités, quant à elles, vont se réveiller et les meilleures d'entre elles seront dotées.

Que faut-il faire compte tenu de ce diagnostic ? Il est nécessaire d'aboutir à un consensus sur les objectifs. ParisTech est aujourd'hui un établissement public qui fait avec l'ensemble des écoles certaines choses. Cette communauté réduite aux acquêts faibles doit évoluer. Les membres de cette communauté se connaissent et coopèrent notamment par des actions communes à l'international ou par la création de chaires. Cela est cependant insuffisant. Le modèle envisagé pourrait être une université de Recherche, évidemment sélective. La globalisation fera qu'on n'échappera pas à cette évolution. Il faut donc se rapprocher de ce modèle. Les écoles de ParisTech se doivent en s'améliorant de développer une recherche et des diplômés de masters et doctorats. Le diplôme d'ingénieur doit se conjuguer avec doctorat. Les entreprises apprécient maintenant les docteurs et il faut rapprocher le monde des

entreprises et celui des docteurs. Cette évolution élevant le niveau de la recherche et des diplômés lui apparaît impérative.

Un objectif partagé est que ParisTech soit le moyen de s'élever dans les classements internationaux. L'idée est de commencer à bâtir un prototype d'organisation sur lequel il sera possible de procéder progressivement à des modifications. L'avis et les suggestions des directeurs des écoles de ParisTech agissant *intuitu personae* sont en cours de recueil. L'idée est de soumettre ensuite le projet aux écoles qui devront se positionner, l'objectif étant d'obtenir un consensus.

Le Président remercie Denis RANQUE de son exposé. Avant de lancer le débat il souligne que ce projet suscite des inquiétudes et soulève beaucoup de questions au sein de la communauté polytechnicienne dont les membres du Conseil sont fondés à se faire l'écho. Par exemple l'X ne risque-t-elle pas de perdre son âme ? La multiplicité des campus de ParisTech ne constitue-t-elle pas un défaut rédhibitoire ? Quelles seront les modalités de gouvernance ?

Le Président lance un tour de table pour recueillir les remarques et questions de l'Assemblée.

François LUREAU puis François NEUMANN posent la question de l'association avec des universités.

Bruno SEREY souligne l'importance de la notion de campus mais surtout de la définition d'un vrai cursus LMD. Jacques BONGRAND fait observer que ParisTech se limite pour l'instant à une association d'écoles et demande ce qui est envisagé pour les doctorats. Une fusion est-elle prévue ?

Henri MARTRE constate que ParisTech existe sous une certaine forme juridique dont l'évolution sous une autre forme qu'un PRES n'est pas sans poser problème.

Michel BERRY évoque les aspects matériels tels que l'organisation des transports, les distances sur le campus Palaiseau-Saclay étant importantes. Les problèmes liés à la constructibilité sont également à prendre en compte. Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN demande quels sont les domaines dans lesquels l'X peut avancer seule et que peut faire ParisTech que l'X ne peut faire seule ou avec d'autres partenaires.

## Groupes X

### CÔTE BASQUE

Déjeuner traditionnel des résidents du Pays basque – au sens large, géographiquement – permanents ou estivants et de leurs conjoints, **samedi 21 août 2010.**

Renseignements et inscriptions :  
Armand BOUTTIER (50),  
6, chemin de Grenouillette,  
31170 Tournefeuille.  
Tél. : 05.61.86.25.81.  
armand.bouttier@wanadoo.fr

### Cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe

L'AX ravivera la Flamme à l'Arc de Triomphe le **lundi 11 octobre à 18 h 30** (rassemblement terminé à 18 h 15).

Retenez dès maintenant ce rendez-vous sur votre agenda, en particulier les membres des promotions 2000, 1990, 1980, 1970, 1960, 1950, 1940, 1930.

Il est d'ailleurs hautement souhaitable que les caissiers ou délégués des promotions s'arrangent pour que toutes soient représentées.

Denis RANQUE répond à propos des doctorats qu'il est évident, à ses yeux, qu'ils doivent avoir le label ParisTech et qu'il en est de même pour les masters. Selon lui ce serait une erreur que chaque école «joue» seule alors qu'un regroupement entraînera par un effet de taille des économies de moyens bien nécessaires en cette période.

Concernant le campus Palaiseau-Saclay et les diverses associations que l'on peut imaginer, il estime que ParisTech pèsera plus par rapport aux universités que l'X seule. Il préconise de ne pas faire preuve de naïveté dans ce domaine et juge important « l'effet Saclay ».

Xavier MICHEL (72) complète l'exposé de Denis RANQUE en soulignant que les enjeux sont très importants. Un processus est engagé mais il est encore loin d'aboutir et les moyens représenteront sûrement un problème majeur. Il faut cependant selon lui reconnaître que l'École ne peut tout faire toute seule même si l'exemple de Caltech pourrait inciter à penser le contraire. Les moyens à la disposition de l'École seule sont en effet sans commune mesure avec les moyens de l'université américaine. Il estime que l'essentiel de la recherche doit être fait en partenariat avec le CNRS. ParisTech offre un ensemble École + Masters + Doctorats plus large.

Le président clôt ce débat en remerciant Denis RANQUE et Xavier MICHEL d'avoir bien voulu ainsi informer le Conseil sur un sujet qui ne peut pas laisser indifférente la communauté polytechnicienne.

### 8. RÉSEAUX SOCIAUX

L'AX n'a pas pris position sur ce sujet alors que de nombreux réseaux sont en train de se développer et d'accueillir des sous-groupes de polytechniciens (Viadeo, LinkedIn, Facebook...). La question est de savoir s'il faut contrôler et comment procéder. Faut-il, par exemple, participer à la création d'un réseau social PTA ?

Le Conseil charge Jean-Michel YOLIN de l'examen de cette question.



Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 h 30. ■

## COTISATION 2010

RETARDATAIRES, PENSEZ À LA RÉGLER AU PLUS VITE.

CHÈQUES À L'ORDRE DE **AMICALE AX**.

MERCI D'INSCRIRE VOTRE PROMOTION AU DOS DU CHÈQUE.

### MONTANT DE LA COTISATION ET DE L'ABONNEMENT 2010

PROMOTIONS	MEMBRE SEUL			2 <sup>e</sup> MEMBRE D'UN COUPLE
	COTISATION	ABONNEMENT	TOTAL	
• 1995 et antérieures	120 €	40 €	160 €	60 €
• 1996-1998	105 €	40 €	145 €	52 €
• 1999-2002	78 €	30 €	108 €	39 €
• 2003	50 €	20 €	70 €	25 €
• 2004	30 €	10 €	40 €	15 €
• 2005	26 €	10 €	36 €	10 €
• 2006	10 €	5 €	15 €	5 €
• 2007-2009	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Titulaire d'un master 2006 et avant	78 €	30 €	108 €	39 €
• Titulaire d'un master 2007	50 €	20 €	70 €	25 €
• Titulaire d'un master 2008	30 €	10 €	40 €	15 €
• Titulaire d'un master 2009	26 €	10 €	36 €	10 €
• Master étudiant	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Doctorat en 2002 et avant	120 €	40 €	160 €	60 €
• Doctorat 2003-2009	78 €	30 €	108 €	39 €
• Doctorants	50 €	20 €	70 €	25 €